

L'intervention gouvernementale dans le secteur agroalimentaire varie considérablement selon le pays. Au niveau de l'exploitation agricole, par exemple, le taux d'aide gouvernementale (aide en tant que part de la valeur marchande de la production) est de 28 % en UE, de 6 % au Brésil, de 10 % aux É.-U. et de 19 % au Canada (selon l'OCDE pour la période de 2006 à 2008). En Australie, l'aide est passée de 10 %, il y a 20 ans à 4,1 %, en raison de l'insistance qu'on a accordée à l'aspect concurrentiel dans ce pays, du niveau des ressources gouvernementales et de l'élimination des distorsions économiques découlant de l'intervention gouvernementale.

Diverses tendances se manifestent également au niveau et dans la forme de l'aide. Le niveau de soutien, exprimé en pourcentage de la valeur, a généralement diminué, alors qu'une plus grande part du soutien est découplée ou non directement liée à la production. Cette transformation est en grande partie une réponse aux règles instaurées par l'OMC, qui établissent des mesures incitatives à la création de programmes ne faussant pas les échanges commerciaux. De plus, la partie de l'aide fournie par les contribuables a augmenté pour l'ensemble de l'OCDE, passant de 23 % à la fin des années quatre-vingt à 53 % aujourd'hui. Cette hausse est en grande partie le fait de la baisse des niveaux des tarifs obligatoires, qui est l'un des résultats des négociations de l'OMC. En conséquence, l'intervention gouvernementale dans le secteur fausse moins les échanges commerciaux qu'auparavant à l'exception, possiblement de la situation aux États-Unis.

En Chine et au Brésil, le niveau d'intervention est faible en comparaison à la moyenne de l'OCDE. Ces pays ont éliminé les distorsions et les taxes nettes imposées à leur secteur agroalimentaire. La Chine et le Brésil ont recentré leur politique macroéconomique et insistent désormais sur l'amélioration de la productivité afin d'améliorer l'approvisionnement et de s'imposer en tant que fournisseurs à bas prix. Le soutien agricole a aidé ces pays à mieux s'intégrer au système commercial mondial, améliorant ainsi leurs gains provenant des exportations, le développement rural et la sécurité des aliments à l'échelle nationale. Le Brésil suit actuellement une stratégie d'exportation axée sur la stimulation de l'offre à faibles coûts.

Dans certains pays, dont les Pays-Bas et l'Australie, les politiques agroalimentaires sont axées sur un positionnement compétitif qui passe par la recherche et développement, l'innovation, et une stratégie axée sur la consommation. Le département d'Agriculture australien affirme que son objectif primaire est de

faciliter le développement d'exploitations agricoles et d'un secteur agricole autonomes, rentables, concurrentiels et durables. L'Australie fonde sa politique sur ses avantages comparatifs, ainsi que sur le développement d'avantages concurrentiels en misant sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et les grappes industrielles. Il a articulé sa politique nationale actuelle en fonction des investissements en recherche et développement, de l'élaboration de démarches novatrices visant à réduire les gaz à effet de serre, de l'amélioration de la gestion du sol et de l'adaptation et de l'ajustement aux changements climatiques.

Le Canada, quatrième exportateur mondial dans le secteur agroalimentaire (après les É.-U., l'UE et le Brésil), est plus dépendant des exportations. La valeur à l'exportation des produits agroalimentaires canadiens était de 93 % de la valeur de la production agricole en 2008, tandis que la valeur à l'exportation des trois grands pays exportateurs était bien en deçà de 50 % de la valeur de la production agricole. Certains pays exportateurs comme les É.-U. et l'Australie ont déclaré que leur priorité était d'augmenter les exportations, tandis que le Brésil a adopté une stratégie de stimulation de l'offre à faible coût. La stratégie du Canada en matière d'exportation est à peu près équivalente aux priorités que ces concurrents se sont fixées.

En UE et aux É.-U, il y a un débat à savoir s'il faut tenir compte des préoccupations de la société comme la salubrité alimentaire, la qualité des aliments, le bien-être des animaux, la durabilité, les considérations environnementales et des concepts comme l'empreinte carbone. Les interventions politiques dans les secteurs des biocarburants, l'adaptation au changement climatique (les taxes sur le carbone et les tarifs verts), les mesures d'atténuation des changements climatiques (remises aux producteurs pour utilisent des méthodes de production précises) peuvent avoir d'importantes répercussions sur le secteur agroalimentaire mondial. Le rythme du changement peut être lent en raison des pressions politiques et des pressions des groupes d'intérêts qui souhaitent maintenir le statu quo. En même temps, les groupes d'intérêt peuvent transformer ces enjeux politiques en nouveaux moyens de soutenir les revenus agricoles et de promouvoir le développement en milieu rural.

Au Canada, tandis qu'on progresse considérablement dans l'élaboration de politiques régissant le secteur agroalimentaire, il faudrait s'inspirer des stratégies utilisées dans des pays comme l'Australie et les Pays-Bas. En revanche, le Canada a peu à apprendre du mode d'intervention pratiqué chez son voisin du sud.